

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 82/557 /du 5/6/1982
portant nomination de Monsieur KONDENGO
Paul, en qualité de Directeur Général de
la COTEXCO.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ GÉNÉRAL DU PARTI CONGOLAIS
DU TRAVAIL, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF
DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi n° 25/80 du 13 novembre 1980 portant amendement
à l'article 47 de la Constitution ;
Vu le décret n° 81/042 du 18 Janvier 1982 déterminant les
attributions des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 80/344 du 28 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/344 susvisé ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

Article 1er. - Monsieur KONDENGO Paul Attaché des SAE de 4ème échelon
est nommé Directeur Général de la COTEXCO.

Article 2. - La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par
la COTEXCO qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la
contribution patronale pour la constitution de la pension de retraite
de l'intéressé.

Article 3. - Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires
au présent décret.

.../...

Article 4. - Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 5 Juin 1982

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef de
l'Etat, Président du Conseil des
Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Colonel Denis CASSOU-NGUESSA.-

Le Ministre des Finances

Itini-Ossotounba DEMOUELOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre de l'Industrie
et de la Pêche,

Le Ministre du Travail et de
la prévoyance Sociale,

Joan ITADI.-

Bernard COMBO MATOKONA.-